



**Audience rectrice**  
**Mercredi 8 septembre 2022 16h /18h30**

Étaient présents :

Madame la Rectrice, Mme Chrétien Secrétaire générale d'académie, M. Pellicoli chef de la division de l'encadrement, Mme Tourenne DRAIO et Mme Carneiro directrice adjointe de cabinet.  
Les représentants des 3 OS de personnels de direction de l'académie.

**AUDIENCE**

À l'issue des interventions des OS lors du séminaire académique de rentrée, Madame la Rectrice s'était engagée à nous recevoir en audience. Engagement qu'elle honore en ce mercredi 8 septembre et en introduction duquel elle présente ses excuses de nous avoir invité que la vieille pour le lendemain.

**STMG**

La première partie de ce temps d'échange est très largement consacrée à la question des STMG qui en fin d'année dernière, ont connu un changement radical quant aux modalités d'affectation. La grogne des personnels de direction était proportionnelle à leur surprise et à la difficulté de rendre explicite et crédible le fonctionnement d'un système éducatif qui, sur ce thème, nous trahissait.

Les OS réaffirment à la Rectrice que les per dir sont en capacité de comprendre les changements de règle mais critiquent le défaut d'anticipation qui renvoie au mode de fonctionnement désormais devenu régulier de notre ministère, et par ricochets, de notre académie. Les OS demandent que la conférence Blanchet des personnels de direction retrouve sa fonction initiale d'instance de co-construction et réflexion partagée plutôt qu'un axe descendant d'information. En l'espèce, la question des modalités d'affectation en 1ere STMG n'y ont jamais été abordées.

ID évoque alors une communication inaudible et au mieux incompréhensible, la perte de confiance des familles, l'atteinte à notre crédibilité.

La Rectrice s'en défend indiquant nous avoir sensibilisée à cette question dès le début de l'année en évoquant la nécessité d'une « réduction de voilure » (SIC) en appui sur les indicateurs chiffrés. En proportion, notre académie affecte bien plus en STMG que tout le reste du territoire national. Aussi aurions-nous du en déduire que nous devons baisser le nombre d'élèves à affecter.

Elle fut donc, elle aussi, prise de court quand, en juin dernier, elle découvrait le nombre important de nos demandes d'ouverture de divisions. Elle nous indique n'avoir reçu aucune directive ministérielle et avoir pris cette décision en son âme en conscience pour répondre aux exigences de la voie technologique. Ainsi donc, alors que son objectif de début d'année avait été d'en baisser le nombre, la Rectrice s'est contentée d'en maintenir les effectifs constants. Elle nous présente ses excuses pour la brutalité de sa décision et nous félicite du travail effectué aux côtés de la DRAIO pour y arriver.

À cette annonce, ID pose alors la question de savoir quels seront les objectifs de l'**année 2022/2023**. La Rectrice confirme en effet qu'il **faudra baisser le nombre d'avis favorable de passage en 1STMG**. Quand nous évoquons la fragilité de certains élèves en 1G, elle répond que le travail doit se faire plus en amont, dès le collège, pour ne pas à l'avenir nous retrouver dans cette même situation qui pervertit le fonctionnement de tout un système et abîme une filière technologique qui, cette année, devrait retrouver ses lettres de noblesses avec des élèves qui, en effet, ont globalement de meilleurs résultats que ceux des cohortes passées.

## **ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES et VOIE TECHNO**

Aux collègues qui légitiment notre grogne par la difficulté de prendre en charge les élèves de 1G au profil STMG, elle répond qu'ils n'ont pas plus le profil 1G que 1STMG. Aussi la SG a-t-elle budgétisé les moyens nécessaires à leur accompagnement sur T1 au moins. Moyens que nous n'avons qu'à solliciter. La Rectrice explique avoir fait faire un travail de dentelle fine à ses services pour retrouver 1 à 1 chacune des familles ayant fait le choix de la STMG. La rectrice préfère que l'on se pose la question du « *tri scandaleux opéré par certaines équipes pédagogiques* » (SIC).

Nous réaffirmons la nécessité d'un dialogue pour mieux comprendre le sens des décisions prises. La Rectrice espère que la reprise des séminaires sur la voie technologique permettra une meilleure harmonisation académique des pratiques en matière d'orientation et qu'il faut anticiper dès le collège. La seconde c'est déjà presque trop tard.

Puis s'en suit un temps d'échange autour des logiques qui président à l'élaboration des grandes politiques publiques en matière d'éducation, des décisions passées et de leur devenir sous l'actuel mandat présidentiel et ministériel. La Rectrice exprime son regret de constater que la presse non spécialiste ait pu abimer la réforme du collège en la réduisant au latin et LVE.

## **COMMUNICATION**

Quand nous revenons sur la question de la communication, la Rectrice dit souffrir de la taille de notre académie qui empêche un pilotage de terrain malmené de surcroît par 2 années de COVID. Elle nous invite alors à faire des propositions pour un travail de meilleure proximité. Les réseaux sont évoqués. Les bassins comme faisant doublon mais que l'on ne peut supprimer car inscrits dans le code de l'éducation.

Le séminaire de rentrée caressait cette volonté de pouvoir échanger avec nous. Mais la trop forte chaleur comme l'ordre du jour trop chargé ont contraint la Rectrice à stopper la journée. Elle compte revenir vers nous à travers les DASEN et animateurs des réseaux.

## **LES PASSERELLES**

Quand les OS évoquent le fait que nous n'osons plus parler de passerelles aux familles de crainte de leur mentir tellement les possibilités nous semblent quasi inexistantes, la Rectrice exprime sa surprise car, à l'échelle de l'académie, le nombre est réellement important et peu sollicité. Sujet de prédilection, elle propose que nous nous rencontrions à nouveau pour l'évoquer.

## **CONDITIONS de TRAVAIL des PER DIR**

Nous évoquons la complétude des équipes. Les difficultés de recrutement. La carence en postes administratifs. La lourdeur des PIAL. La difficulté de recruter des AESH. La difficulté de recruter des coordos...

Rectrice et SG répondent que cela s'inscrit dans un tout conjoncturel dont tous les services, tous les secteurs de l'économie sont touchés, malgré la revalorisation et l'IFSE. Pour autant des décisions veillant à nous faciliter le travail et alléger nos conditions de travail ont été prises dans l'académie de Grenoble :

- Acté en CTA, le nouveau cadre académique de gestion permet de payer mieux les professeurs ayant une expérience dans le privé, dès lors que cela ne dépasse pas la rémunération d'un titulaire.
- Quand un personnel administratif veut muter des EPLE vers les services centraux, sauf exception, la rectrice s'y oppose pour ne pas mettre les établissements en difficulté.
- Conserver un volant de personnels remplaçant pour ne pas risquer de mettre les établissements en difficulté une fois la rentrée passée.
- Recrutement conjoint des AESH entre rectorat et municipalités vers un cumul de temps de travail et une meilleure rémunération
- Autorisations de cumul
- Accompagnement « personnalisé » des per dir en situation dégradée. Pour autant ID indique que certains collègues ni n'obtiennent de réponse ni n'arrivent à avoir un interlocuteur. La SG est surprise de cette information, aussi incite-t-elle les per dir isolés à se signaler. **À son tour ID invite les collègues dans cette situation, syndiqués ou non, à se signaler pour être accompagnés : 06 88 28 25 17**

-

## COMMUNICATION avec LES SERVICES

Le bilan académique est le suivant :

- Cellule de rentrée ; le fonctionnement s'est amélioré. Mais si la cellule de rentrée a bien fonctionné, nous arrivons sur la période des payes, aussi « *le compteur semble bloqué* » (SIC) car on ne doit pas fragiliser le fonctionnement courant de l'académie
- Division de l'encadrement, nous obtenons des réponses
- DPA ; grosses difficultés, justement du fait de la difficulté à recruter des administratifs en EPLE comme dans les services.

Quand nous évoquons la lourdeur de certaines échéances, la pression que nous subissons ; surprise la Rectrice se tourne vers ses collaborateurs et demande qu'en effet ne soient pas exigées des choses qui peuvent être différées.

Exemple : la mise à jour de la base SIÈCLE

## ÉVALUATION des PERDIR

Si la rectrice ne souhaite pas qu'il y ait des critères figés qui nuiraient à l'esprit même des nouvelles modalités d'évaluation, elle promet qu'un dialogue académique sera engagé pour que les DASEN aient tous les mêmes modes opératoires, que les per dir aient une réponse à la question qu'ils se posent. L'information émanant de certains départements, selon laquelle les têtes de PIAL bénéficieraient d'un taux 3 systématique, est soulevée. La Rectrice répond qu'il n'y a pas de directive académique à ce sujet.

Elle indique aussi qu'elle n'est pas obligée de mettre des excellents à celui qui a un taux élevé.

Le nombre de taux est contingenté pas le nombre d'excellents qui ne doit pas souffrir dudit contingentement.

## QUESTIONS DIVERSES

L'audience se termine sans réel ordre du jour. Les points sont soulevés les uns après les autres et sans grande logique :

- CDisation des AED. Textes arrivés trop tard. Des collègues se sont retrouvés en difficulté
- Conseils de classe et calendrier. Consigne de la DGESCO
- La fronde de certaines salles des profs dirigée contre le chef d'établissement. Indéfectible soutien de la Rectrice qui demande à ce que les per dir alertent avant qu'il ne soit trop tard.
- Absentéisme aux examens
- Les chiffres du privé de l'affectation en STMG.
- L'annonce, *via* les réseaux sociaux, du report des épreuves de spécialités. Aucune info du MEN mais quoiqu'il en soit, impossible report au-delà de 15j car il faut laisser du temps pour la correction et Parcoursup.
- La reconquête du mois de juin
- L'augmentation du coût des fluides. Soutien de la Rectrice auprès de la région. Soutien de la région.
- Fond social et FRAR. La Rectrice n'était pas au courant.
- Propos du chef de l'État concernant la méconnaissance par les per dir de la notion de projet d'établissement. La Rectrice ne souhaite pas s'exprimer sur ce sujet mais invite à un peu de prudence. Selon elle, les propos du chef de l'État étaient en la faveur d'une expérimentation d'un « dispositif » 100% innovant qui permettrait de se dégager d'un projet d'établissement trop enfermement. Ainsi donc s'agirait-il de faire évoluer la notion de projet d'établissement.

Puis la Rectrice de nous dire qu'elle aurait dû commencer par cela et nous transmettre les remerciements de la Première Ministre qui a demandé aux Recteurs de le faire. **De mémoire de ID, c'est la première fois qu'un premier ministre s'adresse aux per dir.**